

## L'UKRAINE : UN POSSIBLE RAPPROCHEMENT AVEC L'EUROPE ?

### Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France-Ukraine à Kiev, Donetsk et Lviv

8 au 13 septembre 2013

Une délégation du groupe d'amitié France-Ukraine du Sénat s'est rendue en Ukraine du 8 au 13 septembre 2013. Elle était composée de M. Hervé Maurey, Président, et de M. Jean-Claude Lenoir, membre du groupe.

*Le déplacement de la délégation sénatoriale s'est déroulé six semaines avant le sommet de Vilnius. À cette période, les sénateurs avaient pu observer le caractère primordial de la question européenne dans toutes les composantes de la société ukrainienne.*

*Depuis lors, le gouvernement ukrainien a opéré une volte-face. Il a rompu les négociations européennes et provoqué ainsi l'ire d'une majorité de la population, déclenchant subitement les plus grandes manifestations anti-gouvernementales depuis la « Révolution orange ».*

*M. Hervé Maurey, Président du groupe d'amitié France-Ukraine du Sénat se tient informé de cette situation politique changeante, souhaitant que l'Ukraine reprenne le chemin du dialogue avec l'Europe.*

Au cours d'un déplacement en trois étapes -Kiev, Donetsk et Lviv-, la délégation a souhaité faire le point sur la situation politique et économique du pays, à la veille de la possible signature d'un accord d'association avec l'Union européenne (sommet de Vilnius des 28 et 29 novembre 2013).

Elle a ainsi rencontré différents responsables politiques et acteurs économiques, ainsi que des représentants d'ONG.

Ces entretiens ont été l'occasion d'échanges fructueux avec M. Mykola Azarov, Premier ministre, M. Andrii Olefirov, Vice-ministre des affaires étrangères, M. Hrehori Nemyria, Président de la Commission pour l'Intégration européenne du Parlement (Rada), MM. Dmytro Sviatch et Serhii Mischenko, coprésidents du groupe d'amitié Ukraine-France de la Rada, ainsi qu'avec des responsables des différents partis politiques du pays.

Lors de sa visite en province, la délégation s'est entretenue avec M. Andreï Fedorouk, Président de la région du Donbass, ainsi qu'avec MM. Olexandr Loukyantchenko et Andriy Sadovyi, respectivement maires de Donetsk et de Lviv.

Elle s'est également intéressée à la présence culturelle de la France au travers de différentes visites et entrevues.

Elle a ainsi pu évaluer l'importance de l'apprentissage de la langue française dans le pays en visitant une école dispensant des cours de français à Donetsk (dans laquelle plus de 700 élèves apprennent le français dont 475 en première langue), et l'Alliance française de la ville, ainsi que celle de Lviv.

Au cours de ce programme de travail, la délégation a souhaité donner la parole à la société civile, en s'entretenant avec des journalistes, des responsables d'associations promouvant les droits des femmes, ainsi que des militants œuvrant à la surveillance des processus électoraux, et au développement de la démocratie et de la transparence de la vie politique.

Enfin, pour évoquer la situation économique de l'Ukraine, le climat des affaires et les opportunités d'investissement dans le pays, les sénateurs ont participé, outre les entretiens à caractère économique qui leur étaient proposés, à une table ronde avec les membres de la communauté française des affaires.

### ***I. Le souhait unanime d'une association avec l'Union européenne***

Désormais largement engagée sur la voie de la signature d'un possible accord d'association avec l'Union européenne le 29 novembre prochain à Vilnius, l'Ukraine semble politiquement rassemblée derrière cet objectif.

Les conditions à la signature posées par l'Union européenne, nécessitaient que des réformes ambitieuses et structurelles soient entreprises par l'Ukraine, notamment en matière de refonte de sa procédure pénale, et d'amélioration de l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Arrivée lors de la reprise de la session parlementaire, la délégation sénatoriale a pu constater qu'un « paquet » de réformes devait être intégralement adopté à la Rada, faisant l'objet d'un assez large consensus politique.

L'opposition au pouvoir en place, rencontrée par la délégation sénatoriale (parti Batkivchtchina), bien que soutenant l'orientation des récentes réformes, reste néanmoins vigilante. Elle ne se satisfait pas de certaines nouvelles dispositions législatives récentes (loi sur l'audiovisuel public notamment) et demeure persuadée que le Président Yanoukovitch n'a pas d'appétence particulière pour un rapprochement avec l'Union européenne. Selon les députés interrogés, il souhaite « faire pression sur la Russie », en se plaçant à équidistance entre elle (et son Union douanière) et l'Union européenne dans une tentative de maintien d'une option géopolitique (du ni Russie, ni UE).



*Rencontre de la délégation sénatoriale avec le groupe d'amitié Ukraine-France de la Rada*

Certains parlementaires d'opposition restent également vigilants quant au décalage qui pourrait exister entre les lois adoptées pour se mettre en conformité avec les exigences de l'Europe et l'effectivité de leur mise en œuvre. Au cours du déplacement de la délégation, les différents acteurs politiques et économiques ukrainiens n'ont en effet cessé de rappeler que les lois adoptées dans leur pays ne sont que très faiblement appliquées, et ce dans de nombreux domaines.

Quant au sort de Mme Ioulia Tymochenko (ancienne Premier ministre, condamnée à sept années de prison, devenue un symbole de la justice sélective à l'œuvre dans le pays), il fut largement évoqué au cours des entretiens politiques. Sa libération, condition impérative à la signature de l'accord d'association posé par la Commission de Venise, n'était toujours pas acquise au moment du déplacement sénatorial, à deux mois et demi du sommet de Vilnius.

Si la nécessité de trouver un compromis sur ce sujet a été évoquée par le parti des régions représentant la majorité actuellement au pouvoir, avec l'adoption possible d'une loi par la Rada autorisant le transfert en Allemagne de la détenue pour qu'elle y soit soignée, à ce jour celle-ci n'a toujours pas été présentée, et l'absence de solution menace donc toujours la signature de l'accord d'association.

Les partisans de Mme Ioulia Tymochenko restent prudents, relayant le message de leur édile selon lequel la signature de l'accord d'association doit se faire à tout prix, même sans sa libération acquise. Ils rappellent néanmoins que si l'accord n'est pas signé dès le sommet de Vilnius, cela signifierait uniquement le report et non l'abandon de cette signature.

La situation de l'Ukraine en cette fin d'année 2013 est donc celle d'un pays rassemblée politiquement autour d'un objectif européen, unité qui ne saurait masquer les enjeux encore importants auxquels devra faire face le pays afin de restaurer une justice équilibrée et une vie politique apaisée. Les dirigeants ukrainiens ont conscience que le sort de Mme Ioulia Tymochenko est devenu un symbole difficile à assumer politiquement, au-delà de la réalité judiciaire qu'il peut recouvrir. Désormais suspendue à un geste en faveur de l'ex-Premier ministre, l'Ukraine joue une partie de son avenir européen sur le terrain des symboles, au premier rang duquel celui de la justice sélective.

## II. Des défis économiques majeurs

L'Ukraine est désormais un pays en récession économique depuis déjà quatre trimestres et n'a plus accès aux marchés pour couvrir ses besoins de financement depuis l'été 2013. Dans ce contexte économique complexe, l'Ukraine compte à la fois sur la signature de l'accord d'association avec l'Union européenne et sur un accord avec le Fonds Monétaire International (FMI), pourtant actuellement hors d'atteinte.

En effet, faisant face à de grandes difficultés budgétaires et à un niveau extrêmement faible de réserves de change, l'Ukraine sollicite une aide que le FMI continue à lui refuser tant qu'elle n'aura pas effectué un certain nombre de réformes économiques, dont un relèvement du prix du gaz qu'elle fournit à sa population, une dépréciation de sa monnaie, une réduction du déficit budgétaire (actuellement de 5 %) et un assainissement du secteur bancaire.

Après deux années de dynamisme économique (2010 et 2011), l'économie ukrainienne est entrée en stagnation, puis en récession. Ne profitant plus des investissements massifs nécessaires à la tenue de l'« Euro 2012 » de football et souffrant d'une baisse sensible de la demande mondiale en produits métallurgiques et chimiques (principaux postes d'exportation en Ukraine), le pays a décliné économiquement, affecté de surcroît par le ralentissement économique de la Russie, son premier partenaire commercial. En outre, incapable de se financer sur les marchés depuis l'été 2013, l'Ukraine puise massivement dans ses réserves de change, accentuant l'amenuisement de celles-ci.

La délégation du Sénat a pu prendre la mesure de ces difficultés lors des entretiens politiques et économiques qui lui ont été accordés. Le vice-ministre des affaires étrangères, M. Andrii Olefirov, s'est en particulier inquiété de la position du Fonds Monétaire International qui pourrait mettre en danger la stabilité de l'Ukraine et sa capacité à sortir de cette période de récession économique, tout en souhaitant la conclusion d'un accord rapide.

Les difficultés auxquelles font face les investisseurs étrangers dans le pays ont été aussi évoquées.

Le « climat des affaires » dégradé et le très fort niveau de corruption, conjugués à une concentration croissante du pouvoir économique au sein des cercles proches du Président, apparaissent désormais de nature à décourager un grand nombre d'investissements étrangers dans le pays. Or l'Ukraine dispose d'atouts économiques considérables que la non résolution de ces

problèmes liés au climat des affaires continue de sous-valoriser.

Lors d'une table ronde avec les entrepreneurs français installés en Ukraine, les sénateurs ont pu prendre connaissance des problèmes concrets (difficultés des rapports avec l'administration fiscale, instabilité juridique, etc.) auxquels ils sont confrontés quotidiennement.

Soutenus par l'Ambassade de France à Kiev et par les consuls honoraires à travers le pays dont il convient de souligner le rôle actif, les entrepreneurs français maintiennent leur présence dans le pays au vu des opportunités économiques toujours intéressantes mais attestent d'une situation dégradée qui contraint les capacités d'entreprendre et d'investir.



Rencontre de la délégation sénatoriale avec des entrepreneurs français en Ukraine.

Lors de son déplacement dans la région du Dombass, la délégation sénatoriale a également pu prendre la mesure de la présence des groupes industriels français en visitant un site d'Air Liquide à Yenakiyev. Sur ce site la société française fournit des gaz industriels (oxygène, azote et argon) à une aciérie, participant ainsi au dynamisme économique de la région. L'investissement d'Air Liquide s'élève à environ 100 millions d'euros, financé avec le soutien de la BERD.

## III. La vitalité de la société civile, un atout pour le rapprochement européen engagé par l'Ukraine

Ce déplacement a permis à la délégation sénatoriale de rencontrer des acteurs de la société civile afin d'appréhender plus précisément la structure des corps intermédiaires et l'état de l'opinion publique ukrainienne. Plusieurs rendez-vous ont ainsi été organisés avec des responsables d'ONG (droits des électeurs, droits des femmes, renforcement de la démocratie) mais également avec des journalistes et des responsables de fondations progressistes.

Au cours d'un déjeuner de travail avec quatre représentants d'ONG et journalistes impliqués dans le développement de la démocratie et la

veille politique, les sénateurs ont pu évoquer l'état de l'opinion publique sur l'accord d'association UE-Ukraine ainsi que la situation de la démocratie dans le pays.

Si l'europhilie est stable, voire même en progression sensible au sein de l'opinion publique ukrainienne, et ce dans l'ensemble des régions du pays, les régions du Sud et de l'Est conservent une crainte que le rapprochement européen de leur pays ne signifie un renoncement aux liens historiques, culturels et économiques avec la Russie. Néanmoins, les récentes pressions russes à l'encontre de l'Ukraine se sont avérées contreproductives et ont eu pour conséquence de renforcer l'europhilie des citoyens ukrainiens.

Sur le volet de la démocratie, également évoqué par la délégation avec le Comité des électeurs d'Ukraine -une ONG rencontrée à Donetsk- les associations s'accordent à dire que des avancées ont eu lieu au cours des cinq dernières années. En termes de liberté d'action, les organisations attestent d'une diminution des pressions à leur encontre, d'un recul des atteintes à l'intégrité physique des militants, etc. En outre, plusieurs lois adoptées ces deux dernières années sont jugées favorables à la société civile.

En revanche, la perspective de l'élection présidentielle de 2015 suscite des inquiétudes sérieuses, en raison de l'attitude du Président Viktor Yanoukovitch qui semble **prêt à tout pour assurer sa réélection**. Les responsables associatifs craignent en effet que le pouvoir en place ait créé un précédent avec le cas Tymochenko selon lequel le perdant des élections se retrouve emprisonné, faisant craindre la défaite suivante au pouvoir en place. De ce point de vue, la perspective de la signature de l'accord d'association leur apparaît comme un atout précieux contre ces dérives et excès.

La délégation sénatoriale a également souhaité rencontrer des représentantes d'associations en charge de la lutte contre les violences faites aux femmes.



*Rencontre des sénateurs avec des représentantes d'associations luttant pour le droit des femmes.*

Elles ont exposé à leurs interlocuteurs l'ensemble des difficultés que connaissent aujourd'hui les femmes ukrainiennes, mais ont unanimement manifesté leur intérêt pour les réformes législatives en cours, notamment en matière de procédure pénale et de réforme du rôle du procureur.

\*

Ce déplacement au programme dense a laissé entrevoir **un pays à la croisée des chemins, qui souhaite s'ancrer durablement aux côtés de l'Union européenne**, sans pour autant tourner le dos à son voisin russe.

Si, à ce jour, l'Ukraine a engagé d'importantes réformes afin de se conformer aux exigences européennes, **seul un geste en faveur de Mme Ioulia Tymochenko serait de nature à permettre la signature de l'accord d'association** tant attendu par une grande majorité de la classe politique. Or les derniers développements de ce dossier complexe n'ont pas abouti malgré les quelques signes de bonne volonté affichés par le pouvoir.

#### Composition de la délégation



**M. Hervé MAUREY**  
Président du groupe  
Sénateur (UDI) de l'Eure



**M. Jean-Claude LENOIR**  
Membre du groupe  
Sénateur (UMP) de l'Orne

Composition du groupe d'amitié : [http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami\\_530.html](http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_530.html)